



**HAL**  
open science

## La Société archéologique et historique du Limousin

Pascal Texier

► **To cite this version:**

Pascal Texier. La Société archéologique et historique du Limousin. Haute-Vienne romane et gothique. L'âge d'or de son architecture, 2014, Limoges, France. p. 11-18. hal-01390774

**HAL Id: hal-01390774**

**<https://hal.science/hal-01390774>**

Submitted on 2 Nov 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **La Société archéologique et historique du Limousin\***

Pascal Texier

Fondée en 1845 par le préfet de la Haute-Vienne Tiburce Morizot, la Société archéologique et historique du Limousin appartient à cette première génération de Sociétés savantes, créées en France à la suite de la Société des Antiquaires de Normandie<sup>1</sup>. Reconnue d'utilité publique en 1877, elle contribua à la création des deux musées de Limoges : le musée national de la Porcelaine Adrien Dubouché et le musée des Beaux-arts. Forte d'environ 500 membres, elle poursuit son activité dans les champs disciplinaires de l'histoire, l'histoire de l'art, l'archéologie et des arts et traditions populaires. Elle s'inscrit dans une longue pratique d'érudition qui s'épanouit, dans un premier temps, hors de toutes structures institutionnelles. C'est ce qui explique, pour partie, le relatif retard du développement de l'historiographie limousine<sup>2</sup>. À l'absence de structures institutionnelles, il convient d'ajouter l'absence d'un milieu savant structuré qui aurait pu fournir les cadres matériels et intellectuels nécessaires. La seule institution académique d'ancien régime, la Société royale d'agriculture, a bien été fondée dès 1759<sup>3</sup>, mais ses statuts lui interdisent explicitement toute recherche

---

\* Publié dans *Congrès archéologique de France*, 2014, « Haute-Vienne romane et gothique L'âge d'or de son architecture », Paris, 2016, p. 11-18.

<sup>1</sup> Créée en 1824 par Arcisse de Caumont.

<sup>2</sup> Pour une vue d'ensemble sur le développement de l'érudition limousine, voir « Érudits limousins et sociétés savantes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », *Archives en Limousin*, n° 35, 2010-1.

<sup>3</sup> J.C. PAROT, « Mise en place et fonctionnement de la Société d'agriculture de Limoges (1759-1785). La monarchie éclairée et la promotion du progrès agricole », Michel BOULET, *Les enjeux de la formation des acteurs de l'agriculture 1760-1945 : actes du colloque ENSAD 19-21 janvier 1999*, Paris, 2000, p. 259-266.

historique<sup>4</sup>. Il s'agissait de ne pas détourner ses membres de l'objectif social essentiel : favoriser le développement de l'agriculture par l'expérimentation et la diffusion des connaissances. La longue intendance de Turgot ne modifie pas sensiblement la donne ; s'il montre sa préférence pour les recherches davantage théoriques, il professe un véritable dédain à l'égard de l'histoire locale et ne consent à s'y intéresser que lorsque les découvertes concernent l'antiquité romaine<sup>5</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, rares sont les laïcs qui comme de Lépine, le subdélégué de l'intendance, s'intéressent aux témoignages du passé. Le milieu érudit est surtout constitué de religieux, comme Nadau ou Legros, qui recopient avec zèle de nombreux documents, depuis disparus. Au siècle précédent le carme déchaussé Bonaventure de Saint-Amable avait ouvert la voie en rédigeant une monumentale *Histoire de saint Martial*<sup>6</sup>, qui ne brille pas par sa rigueur scientifique, car il s'agissait surtout de soutenir la thèse de l'apostolicité du saint patron de Limoges. Si l'intérêt des administrateurs locaux fait défaut, certaines grandes entreprises couvrant l'ensemble du royaume trouvent un écho à Limoges et suscitent des recherches. C'est le cas du *Dépôt des chartes*, dont le correspondant local, Dom Coll, s'il ne fut pas le plus grand des Mauristes, a cependant laissé plusieurs volumes de copies d'actes qui constituent une source essentielle pour l'histoire de la province. D'une manière plus ponctuelle, mais qui donna l'occasion d'une première synthèse monumentale et historique, la notice « Limoges » du dictionnaire d'Expilly

---

<sup>4</sup> P. TEXIER, « Turgot intendant et historiographe » in Ch. BORDES et J. MORANGE dir., *Turgot économiste et administrateur, Actes d'un séminaire organisé par la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Limoges pour le bicentenaire de la mort de Turgot, 8, 9 et 10 octobre 1981*, Publications de la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Limoges, n° 10, 1982, p. 205-221.

<sup>5</sup> Les titres choisis pour les faux livres de la porte-bibliothèque du cabinet de travail de Turgot à l'intendance de Limoges, témoigne du regard condescendant qu'il porte sur l'érudition locale : *Grammaire de la langue limousine, Amoenitates Lemovicenses, Histoire littéraire du Limousin ...* L'objet est conservé aux Archives départementales de la Haute-Vienne. Sur tous ces points, nous nous permettons de renvoyer à Pascal TEXIER, « Turgot intendant et historiographe », op. cit.

<sup>6</sup> B. de SAINT-AMABLE, *Histoire de saint Martial apôtre des Gaules*, 3 vol., in fol., Clermont-Limoges, 1776-1785.

s'appuie sur des informations sollicitées auprès des érudits locaux<sup>7</sup>.

Cette impression d'occasion manquée est toujours présente en 1801, lorsque l'ancienne *Société royale d'agriculture* devient la *Société d'agriculture, des sciences et des arts de la Haute-Vienne*. L'élargissement de son champ d'études ne doit pas faire illusion. Les travaux historiques figurent bien au nombre de ses activités, mais ils sont incorporés à la section « Beaux-arts et littérature » et leur part reste modeste. Dans un premier temps, ils sont limités au compte-rendu d'ouvrages, souvent publiés par ses membres, mais réalisés en dehors de la compagnie<sup>8</sup>. Avec la Restauration l'intérêt pour l'histoire nationale s'accroît. À la suite d'Arcisse de Caumont, fondateur de la *Société des antiquaires de Normandie* en 1824 puis de la *Société française d'archéologie* en 1834, des sociétés savantes dévouées aux recherches historiques et archéologiques se créent un peu partout en France. Ce mouvement va de pair avec le désir de rendre plus autonomes les disciplines historiques et archéologiques, en les séparant des activités liées à l'agriculture ou aux sciences naturelles. C'est ce schéma<sup>9</sup> qui conduit à la fondation, en 1834, de la *Société des Antiquaires de l'Ouest* par un petit groupe d'érudits membres de la *Société académique d'agriculture, belles-lettres et arts de Poitiers*<sup>10</sup>. Onze années plus tard, la Société

---

<sup>7</sup> J.-J. EXPILLY, v<sup>o</sup> « Limoges », *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, t. 4, Amsterdam, 1776, p. 221-b à 264-a. Une copie des mémoires rédigés à cette occasion est conservée : arch. com. Limoges, AA 5.

Avant Expilly, ces informations font l'objet d'une première publication par Desmaret dans *Éphémérides de la Généralité de Limoges pour l'année 1765*, Limoges, 1765, p. 123-163.

<sup>8</sup> Le premier article important est consacré à la présentation critique de l'ouvrage de Duroux.

<sup>9</sup> À l'inverse des sociétés historiques créées à partir de structure préexistante, la *Société des sciences naturelles* fondée à Guéret en 1832 agrègera progressivement les recherches historiques et archéologiques. C'est actuellement la plus ancienne des sociétés savantes limousines qui soit encore en activité : voir H. HUGON, « La Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse de 1832 à 1932 », *Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, Guéret, 1932, p. 31-40.

<sup>10</sup> Active de 1825 à 1845.

archéologique et historique du Limousin voit le jour dans des circonstances analogues.

### **Le temps des fondateurs**

Après la période révolutionnaire, les premières publications d'envergures sur l'histoire du Limousin sont bien l'œuvre de membres de la Société d'agriculture, mais réalisées en dehors d'elle. L'*Essai historique sur la Sénatorerie de Limoges*, publiée par Duroux en 1811<sup>11</sup> est dédiée au préfet Texier Olivier qui y voit un « complément infiniment intéressant au chapitre 8<sup>e</sup> » de sa *Statistique*<sup>12</sup>. Quant à la *Description des monuments des différents âges observés dans le département de la Haute-Vienne...*<sup>13</sup>, c'est à la demande du préfet<sup>14</sup> qu'Allou la rédige. L'ouvrage est bien précédé d'un rapport « de la commission [de la Société d'agriculture] chargée d'examiner l'ouvrage de Monsieur Allou », mais au-delà des éloges traditionnels, son auteur, Ardant qui fut l'un des premiers à s'intéresser à l'émail, fait

---

<sup>11</sup> J.-L. DUROUX, *Essai historique sur la Sénatorerie de Limoges*, Limoges, 1811

<sup>12</sup> L. TEXIER-OLIVIER, *Statistique générale de la France ... Département de la Haute-Vienne*, Paris, 1808 et DUROUX, *op. cit.*, « Réponse du Préfet ».

<sup>13</sup> Ch. N. ALLOU, *Description des monuments des différents âges observés dans le département de la Haute-Vienne...*, Limoges, 1821. Sur cette entreprise, voir le dossier conservé aux archives départementales de la Haute-Vienne 4 T 61.

<sup>14</sup> Le mouvement est initié dès 1817 par une demande de l'Académie des inscriptions et Belles-lettres adressée au préfet de la Haute-Vienne et tendant recenser et décrire les monuments anciens. L'administration préfectorale répercute la demande sur les maires et Duroux se propose de faire une synthèse (lettre au sous-préfet de Bellac, 12 août 1819, arch. dép. H.-V., 4 T. 61). Plusieurs rapports sont rédigés à cette occasion sur Chalucet, Saint-Yrieix, divers lieux de la commune de Compreignac et en 1821-1822 sur Rochechouart et Saint-Sulpice-les-Feuilles.

En réponse, le préfet de Castéja charge Allou du travail. L'implication du corps préfectoral est également sensible pour Saint-Yrieix où c'est directement le sous-préfet Gondinet qui rédige un *Mémoire sur les antiquités des divers âges de l'arrondissement de Saint-Yrieix (Haute-Vienne)*, de 49 pages manuscrites : arch. dép. H.-V., 4 T, 61, 1821. D'autres fonctionnaires se contentent de répondre plus succinctement, c'est le cas pour Rochechouart,

un vibrant plaidoyer en faveur de l'archéologie et des archéologues :

« On a peut-être pas, jusqu'à présent, accordé assez d'éloges aux savants modestes et laborieux qui se sont consacrés à la recherche et à l'étude des monuments antiques. ... Sans les recherches profondes des Montfaucon, des Ducange, des Sainte-Palaye, le pinceau des Verteau, des Voltaire, des Lacretelle, eût été, sans doute, moins brillant et moins assuré. »<sup>15</sup>

Tout se passe comme si l'historiographie, fût-elle locale, n'était pas considérée comme vraiment digne de susciter l'intérêt de la société civile. Cette impression trouve d'ailleurs un élément de confirmation dans la liste des membres publiées dans le premier *Bulletin* de 1822<sup>16</sup>. Si l'on y trouve parmi les membres résidents, force propriétaires terriens, magistrats, avocats ou médecins, c'est parmi les « associés correspondants » qu'il convient de chercher les Allou ou Duroux, qualifié d'historiographe. A contrario, il est vrai qu'au bureau figurent les noms de Juge-Saint-Martin<sup>17</sup> et surtout d'Ardant<sup>18</sup>. Mais il semble que cela ne suffisait pas pour donner aux recherches historiques une place de choix. D'ailleurs, lorsque l'abbé Texier publie en 1842 son *Essai historique et descriptif sur les argentiers et les émailleurs de Limoges*, ce sont les *Antiquaires de l'Ouest* de Poitiers qui l'accueille<sup>19</sup>. On voit donc qu'au moment même où la

---

<sup>15</sup> Ch. N. ALLOU, *op. cit.*, « Rapport ».

<sup>16</sup> « Tableau des membres de la Société », *Bulletin de la Société royale d'agriculture, des sciences et des arts de Limoges*, Limoges, Limoges, t. I, 1822, p. 197-201.

<sup>17</sup> Jacques-Joseph Juge-Saint-Martin (1843-1824) fut un spéculateur avisé, profitant des ventes de biens nationaux pour acquérir plusieurs enclos conventuels, dont celui des grands Carmes où il constitua une sorte de musée lapidaire. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages d'horticultures et de *Changements survenus dans les mœurs des habitants de Limoges, depuis une cinquantaine d'années*, 1<sup>re</sup> éd., Limoges, 1808. En 1822 il est qualifié de président honoraire et de vice-président.

<sup>18</sup> Maurice Ardant (1793-1867), négociant, président du tribunal de commerce et futur archiviste de la Haute-Vienne il fut tout à la fois, archéologue, numismate et collectionneur. Il fut le premier il s'intéresser à l'histoire de l'art de l'émail. En 1822 il occupe le poste de secrétaire.

<sup>19</sup> Abbé J.-R.-A. TEXIER, « Essai historique et descriptif sur les argentiers et les émailleurs de Limoges », *Mémoires des Antiquaires de l'Ouest*, t. IX, 1842, p. 77-747.

production historiographique démarre, la Société d'agriculture reste à la marge du mouvement. En ce début du XIX<sup>e</sup> siècle, la sociabilité bourgeoise est très marquée d'idées agrariennes et utilitaristes et, dans la suite des Lumières, sa curiosité la pousse vers le développement matériel plus que vers les spéculations archéologiques<sup>20</sup>.

À l'inverse, loin de l'ironie d'un Turgot, les représentants de la puissance publique sont à la manœuvre. Sous Louis XVIII et plus encore sous Charles X, la puissance publique cherche à restaurer l'ancien ordre des choses, mais pour cela il faut le connaître et les « antiquaires » deviennent des hommes-ressources pour le pouvoir. C'est donc logiquement que le préfet Tiburce Morisot<sup>21</sup> institue, le 3 décembre 1845, une Commission chargée d'étudier et de conserver

« tous les monuments où documents historiques, qui, nombreux encore dans le département de la Haute-Vienne, lui sont enlevés chaque jour et vont enrichir les collections particulières hors de la province, et quelquefois même à l'étranger »<sup>22</sup>.

Les objectifs sont clairs et logiques, étant fixés par le chef de l'administration : il lui faut des experts et des personnes

---

<sup>20</sup> L'intérêt pour l'archéologie existe pourtant, comme en témoigne le cours d'archéologie au séminaire du Dorat professé par l'abbé Texier, directeur de l'établissement à partir de 1847, ou la publication en 1856 par l'éditeur limougeaud Barbou du *Traité élémentaire d'archéologie classique* d'Amand Biéchy. Sur la difficile émergence de l'archéologie, voir : Éric PERRIN-SAMINADAYAR, « Les résistances des institutions scientifiques et universitaires à l'émergence de l'archéologie comme science », Éric PERRIN-SAMINADAYAR, *Rêver l'archéologie au XIX<sup>e</sup> siècle : de la science à l'imaginaire*, Saint-Étienne, 2001, p. 47-61.

<sup>21</sup> Davantage connu pour être le père de Berthe Morisot que pour son activité préfectorale limougeaude (1841-1848).

<sup>22</sup> Circulaire préfectorale adressée à « MM les Sous-préfets, Maires, Architectes, Ingénieurs et Agents-Voyers du département », publiée dans *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin* (cité dorénavant *BSAHL*), 1846, t. I, p. 5. Ce texte accompagnait l'arrêté du 3 décembre 1845, portant création de la Commission et incitant les communes à déposer, en vue de leur conservation « tous les objets susceptibles de faire partie d'un Musée d'antiquités ».

Ce souci est encore présent dans le discours qu'adresse Alluau au préfet venu présider la séance du 19 juillet 1852 « Ce n'en est pas moins sujet de satisfaction pour la société que d'avoir conservé au pays une foule d'objets précieux que les étrangers lui enlevaient chaque année ». *BSAHL*, t. IV, 1852, p.-v. p. 112.

capables de créer un futur musée départemental. Il n'est pas exclu, aussi qu'en rédigeant son arrêté, le préfet ait songé aux errements de l'un de ses prédécesseurs, Louis Germeau. Profitant de son passage à Limoges, il avait non seulement découvert la beauté des émaux, mais aussi profité de son séjour pour se constituer l'une des plus riches et plus précoces collections privées d'émaux limousins<sup>23</sup> d'œuvres limousines.

C'est également le préfet qui désigne les membres de cette commission qu'il présidera avec le titre — toujours porté par les préfets de la Haute-Vienne — de « président-né ». Elle est constituée de deux groupes ; dans le premier figure des personnes recrutées ès qualités (l'Évêque, le Premier président, le Procureur général, le Maire), tandis que le second, plus hétéroclite, regroupe dix-huit personnalités comme le député de Peyramont, le docteur Bardinet ou le savant abbé Texier ; figurent également, une forte représentation de la Société royale d'agriculture, avec Juge-Saint-Martin, Deluret-Defaix ou Maurice Ardant, mais aussi des architectes, des membres de l'enseignement et deux historiens de métier : Cahuzac, professeur agrégé d'histoire et Achile Leymarie, archiviste du département. S'agissant d'une action à visée départementale, on s'étonnera cependant que le Conseil général ne soit représenté que par le seul François Alluaud, recruté sans doute davantage à raison de son érudition et de son appartenance à la Société d'agriculture que de ses fonctions politiques. En effet, il préside aux destinées de la Société d'agriculture qu'il souhaite recentrer sur le domaine agricole en se débarrassant d'activités annexes touchant à l'histoire et aux arts. Sa présence au sein de la Commission montre qu'elle ne se construit pas contre la Société et que, tout au contraire,

---

<sup>23</sup> Préfet de la Haute-Vienne de juillet 1835 à octobre 1838, voir Jean-Michel LENIAUD, « Albert Germeau, un préfet collectionneur sous la Monarchie de Juillet », *Actes du 103<sup>e</sup> Congrès national des Sociétés savantes*, Paris, 1979, p. 373-372. Dans sa collection figurent plusieurs objets acquis en limousin : les deux plaques cintrées provenant de Grandmont achetées « à Limoges vers 1837 », aujourd'hui conservées à Paris, au musée du Petit Palais (inv. OD 1239, 1 et 2) ; la chasse de saint Aurélien, achetée avant 1855 (Paris, musée national du Moyen Âge, Thermes de Cluny, inv. Cl. 8668) ; la plaque de dédicace d'un autel du prieuré de l'Artige (Varsovie musée national, en dépôt au musée de Poznań, inv. 52 M 987 MN).



elle s'inscrit dans sa continuité. Comme on le voit, c'est bien la Société d'agriculture qui constitua la matrice de la nouvelle société à qui, très logiquement, elle fera don de ses collections de pièces archéologiques et d'objets d'art, un passage de témoins en quelque sorte.

On retrouve ici un schéma classique de développement des sociétés savantes : à partir d'une société-mère polymathique, se créent par scissiparité des sociétés filles spécialisées, qui se diviseront à leur tour<sup>24</sup>. Conformément au souhait du préfet, la *Commission* élabore rapidement les statuts d'une nouvelle association qui prend le nom de Société archéologique et historique du Limousin et connaît un rapide succès, en recrutant quatre-vingt-quinze membres dès la première année.

### **À l'origine des musées de Limoges**

Parmi les objectifs initiaux de la SAHL, figure en bonne place la création d'un musée. Aux premiers temps de son existence, un seul conservateur suffisait, mais devant l'afflux et surtout la variété des dons, la Société crée sept sections dotées, chacune, d'un conservateur qui a tendance à agir en toute liberté. Il en résulte une sorte de capharnaüm qui, certes, offrait un abri précaire à des objets parfois de grande valeur en évitant leur dispersion, mais qui était loin de correspondre à une certaine rigueur scientifique que, dès cette époque, on commençait à espérer d'un musée. Afin d'amener un peu d'ordre, la Société place les sept conservateurs sous la tutelle d'un directeur chargé des acquisitions ; mais il le fait avec tant de zèle que le musée est rapidement engorgé. La Société charge alors l'un de ses membres, le futur conseiller à la Cour de cassation Léobon-Valéry-Léon Jupile-Larombière, de réfléchir sur la réorganisation des collections. Lors de la séance du 26 mai 1865, il donne lecture de son travail : il faut remettre au premier plan les conservateurs tout en créant les conditions d'un travail collectif. Il propose de réduire le nombre des

---

<sup>24</sup> Pascal PLAS, « Avocats et sociétés savantes en limousin à la Belle Époque », *Barreau, politique et culture à la Belle Époque*, Limoges, 1997, p. 147-171, ici p. 152. C'est ainsi que la SAHL patronnera la création des *Amis du musée* puis, 1973, de *Renaissance du Vieux Limoges* pour mettre en place une association spécialisée dans la défense du patrimoine.

sections à deux : la première regroupant la peinture, la sculpture, les émaux, médailles et sceaux, ainsi que l'histoire naturelle. Quant à la seconde, elle serait consacrée à la céramique et aux objets d'art et d'industrie. Il est amusant d'observer que ce partage est précisément celui qui sera retenu, environ un siècle plus tard, par la Direction des Musées de France pour la réorganisation des deux actuels Musées de Limoges. Ce projet aboutit, le 30 juin 1865, à désignation d'Adrien Dubouché qui va donner à l'institution un développement sans égal, au point que l'ancien musée de la Société deviendra l'un des rares musées nationaux de province.

La mise en avant des collections de céramiques a été depuis longtemps identifiée comme un objectif majeur. Dès 1852, le préfet Migneret veut créer un « musée céramique dont la Société archéologique assurerait l'organisation<sup>25</sup>. Pour des raisons techniques, ce premier projet resta lettre morte. En 1859, lors de la 26<sup>e</sup> session du Congrès scientifique de France, tenu à Limoges en septembre 1859, Arcisse de Caumont fait voter un vœu pour que soit créé à Limoges un musée industriel dont il dessine les contours :

« Que ce Musée renferme avant tout les principaux produits de la fabrique de Limoges depuis son origine jusqu'au temps présent ; qu'ils renferment des dessins ou des spécimens en nature produisant les formes les plus gracieuses de leurs céramiques chez les différents peuples ; qu'on y trouve les matières premières à différents états, depuis leur extraction jusqu'à leur mise en œuvre »<sup>26</sup>.

Dans l'esprit de l'éminent archéologue, il s'agissait non seulement d'exposer les chefs-d'œuvre de l'art céramique, mais surtout de contribuer au développement de l'industrie limougeaude en associant musée et industrie reprenant, un schéma qui avait présidé, deux ans auparavant, à la création du *South Kensington Museum*<sup>27</sup> de Londres.

---

<sup>25</sup> BSAHL, t. IV, 1852, p.-v., 192.

<sup>26</sup> « Congrès scientifique de France, 26e session, Limoges septembre 1859 », *Annuaire de l'Institut des provinces et des congrès scientifiques*, 1860, p. 191-192.

<sup>27</sup> Imaginé dans la suite de l'exposition de 1851, ce musée — aujourd'hui Victoria and Albert Museum — avait pour mission « d'accroître les moyens de l'éducation industrielle et étendre l'influence de la science et de l'art sur l'industrie productive », d'après Br.

Lorsque, après bien des épreuves, l'établissement est enfin doté d'un bâtiment digne de ses collections<sup>28</sup>, l'Etat remercie la Société de son action en lui attribuant, en 1899, une salle spécialement décorée, pour abriter ses séances et la partie de ses collections non exposée. Elle fut en usage jusqu'à sa reprise par l'administration du Musée Adrien Dubouché en 1989. De nos jours l'action de la SAHL est d'une nature différente ; après avoir contribué à la formation de l'*Association des amis des musées de Limoges*, elle participe encore à l'enrichissement des collections en organisant les souscriptions publiques qui permirent au musée des Beaux-arts d'acquérir une œuvre de Renoir et la châsse de saint Martial et sainte Valérie, autrefois conservée dans la collection de l'abbé Texier.

### **Le développement de l'érudition limousine**

La recherche historique constitue naturellement un axe majeur des travaux de la SAHL<sup>29</sup>, oscillant, comme c'est souvent le cas, entre histoire provinciale, soucieuse de contribuer à la construction identitaire, et histoire de la province davantage sensible aux impératifs de la critique historique. Jusqu'aux années soixante du dernier siècle, l'absence de Faculté des Lettres est sans doute la cause du petit nombre de « professionnels » de la science historique parmi les membres de la SAHL qui ne peut guère compter que sur l'archiviste départemental ou les professeurs du Lycée. Malgré ce déficit, la SAHL ne s'est pas cantonnée à retracer l'histoire d'une « petite patrie ». La controverse opposant Paul Ducourtieux à Louis Guibert est à cet égard très éclairante sur la manière de construire une historiographie limousine. Jusqu'au dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, ce sont essentiellement les matériaux publiés par les érudits de l'Ancien Régime qui sont utilisés<sup>30</sup>, car l'accès aux

---

ROBERTSON, 'The South Kensington Museum in Context: an Alternative History', *Museum and Society*, vol 2, n° 1 (2004), p. 1-14, ici p. 1.

<sup>28</sup> Actuel musée national Adrien Dubouché, le bâtiment construit sur les plans de l'architecte Henri Mayeux fut inauguré en 1900.

<sup>29</sup> Sur ce point voir P. Texier « La Société archéologique et historique du Limousin », *Archives en limousin, op. cit.*, p. 33-37, ici 34-35.

<sup>30</sup> En particulier, BONAVENTURE DE SAINT-AMABLE, *Histoire de St Martial apôtre des Gaules et principalement de l'Aquitaine et du Limousin*, 3 vol. Clermont — Ferrand, Limoges 1676 - 1685.

documents originaux reste difficile. Il faut attendre 1875 pour que les Archives départementales soient dotées d'un répertoire général des fonds anciens; malgré ses imperfections il rend compte des richesses et des lacunes du dépôt et permet de localiser les documents<sup>31</sup>. Le tome XXVI du *Bulletin*, publié en 1878, témoigne de cette rupture à travers deux articles consacrés au sac de la Cité par les troupes du Prince Noir en 1370. Ils sont rédigés par deux sociétaires éminents, Louis Guibert et Paul Ducourtieux, qui s'opposent sur la manière d'interpréter le corpus documentaire relatif à cet événement : faut-il ou non croire Froissart dans son récit dramatique du massacre de la population<sup>32</sup>? Déjà en 1861, en s'appuyant sur le corpus rassemblé au siècle précédent, Henri Ducourtieux avait mis en doute l'ampleur du massacre. L'ouverture progressive des archives anciennes permettant de compléter les sources annalistiques par d'autres documents, Louis Guibert s'appuie en particulier sur le *Livre d'hommages* de l'évêché pour démontrer l'état de ruine des lieux et tempérer l'approche critique d'Henri Ducourtieux, excessive à ses yeux. Paul Ducourtieux va alors mettre son érudition au service de sa piété filiale afin de contrer son éminent confrère et lui aussi appuie sa démonstration sur des références textuelles. Quinze ans auparavant, c'est au nom du « patriotisme limousin » que Buisson du Mas Vergnier avait porté la contradiction à Henri Ducourtieux. Les passions sont toujours là, mais elles endossent désormais les habits de la science historique. C'est sans conteste avec Alfred Leroux, que le mouvement va s'imposer; à son tour, il consacre un article au sac de la Cité<sup>33</sup> en élargissant le corpus documentaire aux ressources des archives parisiennes, avignonnaises et romaines et en conduisant ses analyses avec une remarquable rigueur scientifique. C'est véritablement avec lui

---

<sup>31</sup> Alfred LEROUX, *Les archives départementales, communales et hospitalières de la Haute-Vienne de 1790 à 1898*, Limoges, 1898, p. 15.

<sup>32</sup> Pour l'analyse détaillée de cette controverse, voir Catherine FAURE-DELHOUME, « Le sac de la Cité de Limoges par le Prince Noir en 1370. Un événement marqueur de l'identité limousine. Approche historiographique », *Le limousin, pays et identités. Enquêtes d'histoire de l'Antiquité au XXI<sup>e</sup> siècle*, sous la direction de Jean TRICARD, Ph. GRANDCOING et R. CHANAUD, Limoges, 2006, p. 157-174, ici p. 166-169.

<sup>33</sup> Alfred LEROUX, « Le sac de la cité de Limoges et son relèvement, 1370-14645 », *BSAHL.*, t. 56, p. 155-233.

que la SAHL s'ouvre à la science historique. Ses leçons n'ont pas été oubliées ainsi qu'en témoigne les travaux de Dom Jean Becquet, décédé en 2003, bénédictin de Ligugé qui partant d'une recherche sur les chanoines réguliers, a réalisé une relecture critique des sources médiévales limousines.

À côté des travaux de recherche la SAHL a édité ou participé à l'édition d'un certain nombre de sources : *Pouillé* de Nadaud<sup>34</sup>, cartulaires de Saint-Étienne de Limoges, d'Aureil et de l'Artige<sup>35</sup>... C'est à certains de ses membres que l'on doit l'édition du *Nobiliaire de la Généralité de Limoges* ou des *Registres consulaires*.

Progressivement d'autres champs historiques font l'objet d'investigation poussée, parfois en relation avec de grandes entreprises nationales comme les travaux qu'Antoine Perrier consacre à l'histoire sociale et politique du XIX<sup>e</sup> et de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle où ceux, dans la lignée de Georges-Henri Rivière, de Louis Bonnaud sur les arts et traditions populaires. Mais ce qui fait l'originalité de la SAHL dans le monde des Sociétés savantes est sans doute l'intérêt particulier porté à l'histoire de l'art.

### La place de l'histoire de l'art

Parmi tous les travaux conduits par les membres de la Société archéologique, l'histoire de l'art constitue un axe important, non seulement par la place qu'elle y occupe, mais aussi par les méthodes utilisées. Au lieu de considérer les monuments ou objets dans leur singularité, les recherches entreprises se caractérisent, presque dès l'origine, par un souci d'exhaustivité, à travers des enquêtes conduites sur l'ensemble du territoire de la Haute-Vienne. À cet égard, la série de monographies qu'Albert de Laborderie consacra aux églises est particulièrement remarquable<sup>36</sup>. Mais parfois,

---

<sup>34</sup> *BSAHL*, t. LIII, 1903.

<sup>35</sup> Jacques de FONT-RÉAULX, « Cartulaire du chapitre de Saint-Étienne de Limoges, IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles », *BSAHL*, t. 68-1, 1919, p. 5-258 ; G. de SENNEVILLE, éd., « Cartulaires des prieurés d'Aureil et de l'Artige en Limousin publiés d'après les manuscrits originaux conservés aux arch. dép. de la Haute-Vienne. », *BSAHL*, t. 48, 1900, p. XII-XIII et 291-500

<sup>36</sup> Accompagnées de plans, elles constituent le travail préparatoire d'un volume de la collection *Églises de France* qui n'a finalement pas vu le jour. Malgré leur aspect parfois daté, elles constituent une somme à laquelle, il est encore utile de faire référence : voir les observations de

le cadre géographique est beaucoup plus large. Il est vrai que peu de villes ont autant attaché leur nom à des formes spécifiques de productions artistiques, comme c'est le cas pour Limoges avec l'émail ou la porcelaine.

Déjà au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Maurice Ardant commence à recueillir des informations et publie, en 1828, un article pionnier dans le *Bulletin* de la Société d'agriculture<sup>37</sup>. Il récidive en 1842, année où l'abbé Texier publie à son tour, sur le même sujet, dans les *Mémoires des Antiquaires de l'Ouest*. La création de la SAHL offrira désormais le lieu naturel pour accueillir de tels travaux et, dès la séance du 6 février 1846, l'abbé Texier donne lecture d'un *Mémoire sur l'étude de l'art limousin*<sup>38</sup>, qui orienta durablement les activités de la SAHL. Ce sont encore l'abbé Texier et Maurice Ardant qui jouèrent un rôle essentiel en organisant la première présentation d'ensemble d'émaux limousins, lors de l'*Exposition du Centre de la France* de 1858<sup>39</sup>. Si c'est la *Société Gay-Lussac* qui organise la grande *Exposition des Sciences et Arts appliqués à l'Industrie* de 1886, c'est bien la SAHL qui a la responsabilité de la partie rétrospective, placée sous la houlette de Louis Guibert<sup>40</sup>. L'année 1889 marque une étape importante dans l'historiographie de l'émail puisqu'il ne s'agit plus, comme l'avait fait la génération des Ardant et Texier, de se limiter aux objets conservés en Limousin ; le 29 mai l'émailleur Louis Bourdery et

---

René Crozet, à propos de la publication de *Limousin roman* (Cahiers de civilisation médiévale, n° 13 janvier-mars 1961, p. 77) et de Claude ANDRAULT-SCHMITT, « La reconstruction de la collégiale limousine de Saint-Yrieix (1181) : une ambition monumentale dans le goût Plantagenêt », *Cahiers de civilisation médiévale*, n° 142, avril-juin 1993, p. 121, n. 32.

<sup>37</sup> Maurice ARDANT, « Des émaux de Limoges », *Bulletin de la Société royale d'agriculture, des sciences et arts du Limousin*, VIII, 1823, n° 3, p. 89-102.

<sup>38</sup> Abbé Jacques-Rémy TEXIER, « Mémoire sur l'étude de l'art limousin. Notice lue à la séance du 6 février 1846 », *BSAHL*, t. I, 1846, p. 23-41. Le même volume comprend les premières livraisons de son « Histoire de la peinture sur verre », *ibid.*, p. 84-101, 148-169, 209-256.

<sup>39</sup> Jean-Marc FERRER, « Limoges 1858 : l'Exposition du Centre de la France ou les signes d'une identité limousine ? », *Le limousin, pays et identités...*, op. cit., p. 212-237, ici p. 225-226.

<sup>40</sup> Voir ce qu'en dit Paul GARIGOU-LAGRANGE, *Exposition des Sciences et Arts appliqués à l'Industrie. Catalogue. Partie rétrospective*, Limoges, 1886, p. xxv.

l'entrepreneur de travaux publics et amateur d'estampes, Émile Lachenaud présentent à la Société un « essai d'inventaire général historique et critique de l'œuvre des anciens peintres émailleurs de Limoges »<sup>41</sup>. L'entreprise visait à dresser le catalogue de tous les émaux peints conservés dans le monde entier et pour cela ils projetaient de diffuser largement, auprès des particuliers et institutions détenteurs de semblables objets, un questionnaire imprimé comportant soixante et une questions abordant tout à la fois les aspects typologiques, formels et historiques<sup>42</sup>. La méthodologie mise en œuvre dépasse cette fois l'histoire de l'art littéraire pour aborder une approche davantage scientifique, fondée sur des enquêtes systématiques et une approche analytique. À la mort de Bourdery, en 1901, environ 20 000 fiches avaient été établies, mais les fichiers étaient désormais inaccessibles et Émile Lachenaud se consacra alors à des recherches d'iconographie comparée montrant toute l'influence qu'exercèrent les estampes, notamment au XVI<sup>e</sup> siècle, sur l'art de l'émail. Bien plus tard son fils, Martial Lachenaud, fit don à la SAHL des collections paternelles pour qu'elles soient déposées au Musée de l'Évêché<sup>43</sup>. Enrichis par les notes de Madeleine Marcheix, ces fonds constituent l'un des éléments majeurs du centre d'études et de recherches sur l'émail hébergé par le Musée des Beaux-Arts de Limoges (CEDRE)<sup>44</sup>.

Après la Seconde Guerre mondiale, c'est une autre voie qui est explorée : il ne suffisait plus de décrire pour le seul bénéfice du public éclairé, mais nécessairement restreint, des sociétés savantes. Certains membres de la SAHL comprennent qu'il faut montrer au plus grand nombre. À Limoges Serge Gauthier, adjoint aux Beaux-arts construisait patiemment, ce qui n'était encore que le Musée municipal : quelques salles, peu de collections, mais de grandes ambitions. Avec l'aide de son épouse, Marie-Madeleine qui

---

<sup>41</sup> Le texte de cette intervention est publié dans *BSAHL*, t. 36, p. 506-513.

<sup>42</sup> Un modèle de fiche remplie est publié en annexe de l'article, *ibid.*, p. 510-513.

<sup>43</sup> Voir *BSAHL*, t. 121, 1966, p. 125-131.

<sup>44</sup> Ouvert depuis 1993, le CEDRE, partenaire de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA), a vocation à devenir un pôle de référence sur l'art de l'émail.

commence à se passionner pour les émaux limousins du Moyen-âge, il organise en 1948, dans la France d'après-guerre l'une des plus mémorables expositions jamais consacrées aux émaux champlevés. L'année suivante, Pierre Chigot, Louis Bonnaud, Jean Perrier et l'abbé Brisset proposent une exposition d'art marial qui ouvre la voie à de nombreuses autres, toutes munies de catalogues. Méthodiquement, les chefs-d'œuvre de la statuaire aussi bien que les témoignages de l'art populaire sont exhumés des sacristies et des greniers où les changements de la liturgie les avaient bien souvent reléguées. L'ampleur et le caractère systématique de ce travail culminent avec l'exposition consacrée en 1956 aux *Sculptures gothiques du Haut-Limousin et de la Marche*<sup>45</sup> dont une publication récente souligne combien elle a contribué à révéler la place de la statuaire limousin dans l'art médiéval<sup>46</sup>.

En 1964, Marie-Madeleine Gauthier abandonne la présidence de la Société, car sa carrière professionnelle venait de connaître une orientation décisive. L'année précédente, elle avait intégré le CNRS, grâce à un détachement de longue durée. Depuis l'exposition de 1948, c'était la bibliothèque municipale de Limoges qui assurait le gîte et, en grande partie, le financement de ses travaux. Elle y avait constitué un fonds documentaire et photographique remarquable. Patiemment, au contact d'André Grabard et d'André Chastel dont elle suivait les séminaires parisiens, elle avait acquis une méthode et une capacité d'analyse hors du commun. Dès 1955, l'entreprise commence à être connue : le *Corpus des émaux méridionaux* acquiert le titre de laboratoire de recherche. Malgré l'éloignement de Paris, bon nombre d'historiens de l'art médiéval font le voyage de Limoges pour profiter des ressources documentaires du *Corpus* et de la science de sa directrice ; de là naîtront d'indéfectibles amitiés et tout un réseau international de chercheurs : un *Corpus* « hors les murs » en quelque sorte. Mais il fallait aller plus loin. En 1963 André Chastel parvient à convaincre le ministre André Malraux de la nécessité d'entreprendre l'*Inventaire général des monuments et des*

---

<sup>45</sup> *Sculptures gothiques du Haut-Limousin et de la Marche*, Catalogue de l'exposition, Limoges, Musée municipal, 1956.

<sup>46</sup> Jacques BAUDOIN, *Sculptures flamboyantes en Limousin, Guyenne, Quercy*, s.l. 2009, p. 7.



*richesses artistiques de la France* et naturellement il ne pouvait qu'être séduit par cette chercheuse venue de Limoges, porteuse d'un projet ambitieux et d'une méthode sans faille<sup>47</sup>. L'époque était donc à de telles entreprises et c'est au sein du CNRS que le *corpus* allait trouver son organisation pérenne<sup>48</sup>. En 1987, Marie-Madeleine Gauthier, avec la contribution documentaire de Geneviève François, fait paraître le Tome I de son *Catalogue international de l'Œuvre de Limoges*<sup>49</sup>. Même si elle avait dû abandonner la présidence de la SAHL, elle lui resta toujours fidèle et tint à ce que le volume soit imprimé à Limoges, sous le contrôle vigilant de Jean Perrier, secrétaire général de la société.

Après de multiples tribulations, la documentation rassemblée par Marie-Madeleine Gauthier a fait l'objet d'une donation à la ville de Limoges. Les 11 000 dossiers de pièces émaillées, les quelque 30 000 clichés photographiques, ses manuscrits et une abondante correspondance d'historien ont, à leur tour, intégré le centre d'étude sur l'émail du Musée des Beaux-arts : quarante-six ans plus tard, le *Corpus* avait retrouvé la ville où il naquit en 1948.

### **Le temps des archéologues**

La mise en place des circonscriptions, puis des Services régionaux de l'archéologie, a évidemment changé la donne, dans un domaine qui fut longtemps affaire de passion et d'amateurs. C'est donc jusqu'aux années soixante-dix du dernier siècle que se situe l'essentiel des interventions archéologiques de la Société. Dès 1877 le traitement réservé à cette discipline évolue : Louis Guibert prépare une grande enquête pour laquelle il réalise un questionnaire « adressé à diverses personnes, curé, maire, instituteur, etc., dans

---

<sup>47</sup> Un certain nombre de lettres adressées à André Chastel par Marie-Madeleine figurent dans le fonds Chastel, conservé à Bibliothèque de l'INHA — collections Jacques Doucet, cartons 10 et 33.

<sup>48</sup> Depuis 2004, le *Corpus* est intégré à l'UMR 8150 du CNRS (Centre André Chastel, Institut national d'histoire de l'art)

<sup>49</sup> Marie-Madeleine GAUTHIER, *Émaux méridionaux. Catalogue international de l'œuvre de Limoges*, t. I, « L'époque romane », Paris, 1987. Cet ouvrage aujourd'hui épuisé a fait l'objet d'une mise en ligne sur le site de l'INHA : <http://www.inha.fr/limoges/book/index.php?collection=inha&type=normal#>.

chaque commune »<sup>50</sup>. De même, il est proposé de compléter la séance mensuelle du dernier mardi de chaque mois par une autre réunion, le deuxième lundi du mois, qui rassemblerait « ceux des membres qui auraient à conférer sur des sujets d'archéologie ». Amorce d'une scission ou structuration interne, les informations manquent pour apprécier la réelle portée de la démarche. Elle témoigne en tout cas d'une réelle prise de conscience, même si les pratiques restent largement tributaires de ce qu'était l'état de la science archéologique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Dès cette époque, Paul Ducourtieux multiplie les observations, mais c'est surtout avec Franck Delage (1873-1950) que l'archéologie acquiert ses lettres de noblesse à la SAHL. Agrégé d'Histoire et professeur au Lycée Gay-Lussac, il entretient des relations suivies avec Adrien Blanchet<sup>51</sup>, membre de l'Académie des Inscriptions, mais aussi de la SAHL, et initiateur de la *Carte archéologique de la Gaule romaine*. C'est donc tout naturellement que Franck Delage est chargé de rédiger le volume consacré à la Haute-Vienne. Sa mort, en 1950, ne lui permet pas d'achever le travail qui sera mené à bonne fin par Jean Perrier<sup>52</sup> qu'il avait initié aux arcanes de l'archéologie.

À plusieurs reprises, la SAHL finance ou réalise directement des opérations de fouilles. Parfois il s'agit d'investigations ponctuelles comme celles qui sont réalisées, dès 1877, sur le cimetière gallo-romain de Bersac<sup>53</sup>. Mais ce

---

<sup>50</sup> Séance du 24 avril 1877, *BSAHL*, t. XXVI, 1878, p. 395. Le recours à l'enquête archéologique est déjà au cœur de la démarche initiée par la Société française d'archéologie dès sa réunion à Limoges du 20 au 24 septembre 1847 : *Congrès archéologique de France : séances générales tenues ... par la Société française pour la conservation des monuments historiques*, 1848 (14), p. 368-428.

<sup>51</sup> Adrien Blanchet a consacré une notice nécrologique à Franck Delage : *Gallia*, t. 7-1, 1949. p. 2.

<sup>52</sup> Jean PERRIER, *Carte archéologique de la Gaule romaine*, fasc. XIV, « Département de la Haute-Vienne », Paris, 1964. – *Haute-Vienne* ; nouvelle édition revue et augmentée, Paris, 1993.

<sup>53</sup> Séance du 27 avril 1877, *ibid.*, p. 396 : « M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Langlade, instituteur à Bersac, relative à la découverte que ce dernier vient de faire d'un cimetière romain, à un kilomètre de Bersac. La Société remercie M. Langlade de cette intéressante communication ; elle nomme une Commission, composée de MM. l'abbé Arbellot, Nivet-Fontaubert, Lemas, Fage et Beure

sont surtout les sites de Pierre-Buffière et de Chez-Roger à Saint-Priest-sous-Aixe qui mobilisèrent les énergies entre 1931 et 1952. À partir des années soixante du dernier siècle, les profondes mutations urbaines que connaît Limoges fournissent à la SAHL l'occasion d'ouvrir de nombreux chantiers, dont les plus spectaculaires permirent le sauvetage des fresques gallo-romaines de la rue Vigne-de-Fer et des vestiges de la villa de Sainte-Claire. Ces chantiers urbains, largement médiatisés, suscitèrent bon nombre de vocations d'apprentis archéologues, dont certains comptent aujourd'hui parmi les forces vives de cette discipline.

Dès 1950, la ville de Limoges envisage de réaménager la place de la République, établie à partir de 1792 sur l'emplacement de l'ancienne abbaye Saint-Martial<sup>54</sup>. Une grande partie du site avait fait l'objet de construction au XIX<sup>e</sup> siècle, faisant disparaître à tout jamais d'éventuels vestiges. Seul subsistait un secteur épargné, à l'emplacement de la partie la plus ancienne de l'abbaye où se situait le tombeau du saint. Longtemps le projet resta dans les cartons, mais sa réalisation refait surface en 1958. Consciente de l'intérêt potentiel du site, la présidente de la Société archéologique entreprend alors de convaincre, un par un, les principaux membres du Conseil municipal. L'entreprise était hardie, car non seulement l'idée même d'archéologie préventive n'existait pas, mais les options parfois franchement anticléricales de certains membres de l'administration municipale ne facilitaient pas la tâche<sup>55</sup>. Les explications de la bouillante présidente surent fléchir le maire Louis Longequeue et La Société est donc officiellement chargée de conduire des campagnes de fouilles ; sous sa responsabilité, elles se prolongeront jusqu'en 1967. Les investigations sont conduites par un grand nombre de bénévoles, membres ou futurs membres de la Société, sous la direction de sa

---

d'Augères, pour se transporter sur les lieux, et elle vote un crédit de 20 fr. pour faire faire quelques fouilles ».

<sup>54</sup> Pour ne pas alourdir le présent article, nous renvoyons à Véronique NOTIN, « La crypte Saint-Martial, bilan muséographique et perspectives », *Saint Martial de Limoges. Ambition politique et production culturelle (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)*, sous la direction de Claude ANDRAULT-SCHMIDT, Limoges, s.d., p. 173-186.

<sup>55</sup> Sur le contexte, voir P. TEXIER, « Marie-Madeleine Gauthier. De la Société archéologique et historique du Limousin au CNRS », *Archive de Limousin, op. cit.*, p. 78-80, ici p. 79 note 10.

présidente assistée de Jean Perrier, puis de ce dernier et de Raymond Couraud pour les campagnes complémentaires exécutées en 1966 et 1967<sup>56</sup>. Les fouilles ont mis au jour un exceptionnel ensemble paléochrétien qui conduit la ville à revoir le périmètre du futur parc souterrain. Une zone d'environ 500 m<sup>2</sup> est distraite du projet pour permettre la conservation *in situ* et la mise en valeur des vestiges. En 1962, les cryptes sont couvertes d'une dalle permettant un aménagement intérieur, achevé en 1966, date de l'ouverture du site au public. La ténacité de la présidente de la Société archéologique avait permis à Limoges de se doter de l'une des toutes premières cryptes archéologiques réalisées en France<sup>57</sup>, démontrant par là tout l'intérêt de développer une politique d'archéologie préventive, une trentaine d'années avant que cette doctrine ne prévale dans notre pays. De même, la surveillance systématique de tous les chantiers réalisés à Limoges à partir des années 60 a débouché sur un résultat paradoxal, alors que la ville ne possède pratiquement aucun vestige gallo-romain visible, *Augustoritum* est cependant l'une des villes les mieux connues de la Gaule romaine<sup>58</sup>.

---

<sup>56</sup> Pour un bilan archéologique, voir Jean PERRIER, « Limoges, Tombeau de saint Martial et église Saint-Pierre-du-Sépulcre », *Les premiers monuments chrétiens de la France*, 2, Sud-Ouest et Centre, Picard, 1996, p. 139-145. D'autres fouilles ont été entreprises directement par la direction régionale des Antiquités historiques entre 1971 et 1973 et plus récemment, à la demande de la ville de Limoges, par le bureau d'étude Eveha, consulter : <http://www.eveha.fr/node/10>.

<sup>57</sup> La crypte de Notre-Dame à Paris n'a été ouverte au public qu'en 1980.

<sup>58</sup> Voir les travaux de Jean-Pierre Loustaud, en particulier *Limoges antique*, Limoges, 2000.